



Pour rappel : accès aux procès-verbaux en ligne sur le site [www.relia.net](http://www.relia.net)  
Identifiant : comitep  
Mot de passe : demander le...

## RÉSEAU LIÉGEOIS D'AIDE ET DE SOINS EN ASSUÉTUDES (RÉLIA)

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU 10 DÉCEMBRE 2018

#### Présent(e)s :

BOLLETTE Philippe – Start/Mass - Liège  
DEBRAS Ushy – Cap Fly - Liège  
DELHAUTEUR DOMINIQUE – Fondation Tadam – Liège  
DUNGELHOEFF Catherine – ALFA - Liège  
GUSTIN Frédéric – PFPL/RELIA – Liège  
HAZARD Thierry - ISoSL, Unités hospitalières - Liège  
HUBERTY Amandine - La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont  
HUMBLET Dominique – Nadja - Liège  
LITRAN Géraldine – PFPL - Liège  
PIRARD Bérengère – La Teignouse (zone 5) - Comblain-au-Pont  
REYNDERS Manon – Plan de prévention – Ville de Liège  
SOFFRITTI Singrid – Seraing 5 – Seraing  
TASQUIN Hervé – Thaïs - Liège  
THÉÂTE Christelle - PFPL/RELIA – Huy

#### Excusé(e)s :

BERTHOLET Christel – SISD – Liège – Huy – Waremme  
DELAHAYE Tijn – La Teignouse (zone 4) - Comblain-au Pont  
GHERROUCHA Jérôme – Openado -Liège  
HERMOUET Laura – Clips - Liège  
LOTTIN Thierry – Clinique Notre Dame des Anges - Glain  
MORENO Yolande – Maison médicale Cap Santé - Huy  
POLLERS Sophie – GAP<sub>PP</sub> – Flémalle  
SARTORI Sabine – PFPL et IHP de Huy – Liège  
STANGHERLIN Grégor – Plan de cohésion sociale de la Ville de Liège - Liège  
VAN TORRE Anne-Marie - CHR de la Citadelle – Liège  
WILMART Geoffrey – Huy Clos – Huy

#### Absents :

LITRAN Géraldine – PFPL – Liège  
JACQUES Christian – FLAMG - Liège  
JOIE Christophe – CHRH - Huy  
KOLH Michel – APPL - Liège  
TRABERT Claire – Cap Santé – IGL  
TYOU Béatrice – AIGS + Génération Assuétudes + Les Lieux-Dits –  
Vottem/Herstal/Waremme  
WÉGRIA Anne-Charlotte – Cercle des médecins généralistes – Huy

Secrétariat :

GUSTIN Frédéric et THEATE Christelle

---

▪ **Accueil des participants**

Nous accueillons pour la première fois Géraldine Litran, coordinatrice de la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise. Criminologue de formation, elle a notamment travaillé sur l'évaluation de l'expérience Tadam. Bienvenue à elle !

▪ **Approbation du projet de procès-verbal du 1<sup>er</sup> octobre 2018**

Le projet de procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2018 est approuvé. Ce document accèdera donc au statut de procès-verbal de cette réunion.

▪ **Fondation privée Tadam - Salle de consommation à moindre risque**

Dominique Delhauteur revient pour nous sur les chiffres marquants après 96 jours d'ouverture de la SCMR. A ce jour, il y a 222 usagers inscrits (106 au 1<sup>er</sup> octobre), ce qui représente 74% du public cible estimé ! Le nombre de passages en salles est de 3065. Si la salle ouvrait à 8h30, la fréquentation augmenterait encore. Le personnel remarque une recrudescence du nombre de passages les jours de paiement du RIS ; la salle ouvrira à 8h30 ces jours-là. On note une augmentation des actes d'inhalation et une diminution des injections, ce qui signifie que certains consommateurs passent de l'injection vers l'inhalation pour l'héroïne. Il s'agit bien là d'un des objectifs sanitaires du projet.

76,6% des actes de consommation ont lieu entre 12h30 et 16h30 (pour 61% des heures d'ouverture), ce qui correspond à la fréquentation des autres salles en Europe. La présence de consommation de crack a décidé le personnel à vendre des pipes à crack pour 1€. On dénombre toujours un certain nombre de petits soins médicaux.

Hervé Tasquin se demande quel est le retour des usagers. Les retours se concentrent autour de 3 plaintes principales :

- a. *Je ne peux pas fumer ma cigarette dans la salle d'inhalation.*  
Dominique Delhauteur est très clair par rapport à cela : c'est non pour une question de gestion (de la fumée, des mégots, ...) et pour une question sanitaire.
- b. *Je n'aime pas y aller, on se sent épié (surtout venant de cocaïnomanes).*  
Certaines mesures ont été adaptées : un seul membre du personnel présent dans la salle d'injection et occultation d'une partie des vitres.
- c. *On ne peut pas consommer entre nous.*  
Il y a 3 modes de consommation qui ne sont plus admis :
  1. Seringue avec lessive de coton  
Ce contenu a un effet délétère et la seringue n'est plus stérile.
  2. Préparation à la turque faite à l'extérieur (héroïne)
  3. Entrer avec du crack et de l'ammoniac  
Ce dernier est remplacé par du bicarbonate de soude.

6 personnes ont été exclues définitivement pour deal dans la salle, une autre l'a été pour violence.

Lorsqu'une personne est exclue de la SCMR, elle est également exclue d'Accueil Drogues.

Catherine Dungalhoeff confirme que les décisions sont prises en concertation avec la SCMR. Au niveau d'Accueil Drogues, le nombre de passages et de matériel fourni sont en augmentation. Une partie des usagers de la salle étaient déjà connus et certains sont nouveaux (une dizaine). Le nouveau cadre avec plus de personnel, la présence de vigiles, permet moins les échanges qualitatifs pour le moment.

On dénombre des hutois, de verviétois qui sont sous traitement méthadone et qui se rendent à Liège pour consommer.

Les personnes surdosées ou manifestant des attitudes suicidaires sont dirigées vers Saint-Joseph. Les contacts avec la Police mettent en évidence une diminution des faits de criminalité.

Le PS a déposé 2 propositions de lois prioritaires liées aux SCMR.

- **Collaboration PFPL – RéLiA zones 4 et 5 – Rassaef - Eurotox**

Le RéLiA a reçu une proposition d'Eurotox pour organiser une présentation chiffrée de l'usage de drogues en Wallonie, en province de Liège, voire par arrondissement, lorsque c'est possible. Dans le même temps, la PFPL a sollicité les coordinateurs du RéLiA et du Rassaef pour travailler sur un événement commun, chaque réseau assuétudés ayant une obligation de collaborer avec la Plate-Forme Psychiatrique du territoire sur lequel il s'inscrit.

Nous sollicitons donc l'accord du Comité de Pilotage pour organiser un événement sous forme d'une demi-journée de présentation de chiffres liés à l'usage des drogues illustrés par des témoignages de travailleurs de terrain. Cette présentation aurait lieu à Liège en 2019 et serait organisée en collaboration avec la PFPL, le Rassaef, le RéLiA et Eurotox.

Catherine Dungalhoeff interroge sur le public ciblé, vise-t-on aussi à toucher les politiques ? Dominique Humblet invite à ce que le RéLiA s'approprie l'événement ; sur quoi le réseau veut-il axer la présentation ?

La question du budget et d'une éventuelle participation aux frais de catering devra aussi être discutée avec les partenaires, le RéLiA n'ayant pas de moyens financiers à y consacrer.

- **Proposition de Modus Vivendi concernant la réduction des risques en milieu festif**

Lors d'une réunion de Risquer Moins à Liège, Catherine Van Huyck a été invitée à entendre les difficultés de fonctionnement du groupe liégeois et à expliquer à son tour les difficultés budgétaires de Modus. De cette rencontre est née l'envie de réunir l'ensemble des professionnels actifs en réduction des risques en Wallonie ; un mail d'invitation a été envoyé aux membres connus du réseau « super festif » et une réunion a été organisée à Bruxelles le 5 novembre 2018.

A l'issue de cette rencontre, Modus propose de travailler sur une charte commune définissant la Réduction des risques afin de s'assurer que le cadre de référence est partagé par tous. Modus enverrait les invitations aux coordinateurs assuétudes qui informeraient les travailleurs de terrain.

Grâce à la redéfinition d'une charte commune, Modus propose de fédérer les services et associations actifs en Réduction des risques autour de 2 questions :

- Comment monter un dossier pour défendre un budget à la Région Wallonne ?
- Comment fonctionner sur le terrain de façon efficace ?

Dominique Humblet attire l'attention sur le référentiel utilisé pour définir la Réduction des risques ; s'il s'agit de la charte d'Ottawa, celle-ci définira les pratiques en Promotion de la santé.

- **Retour sur les réunions de la Fedito**

- **Groupes de travail des réseaux : 25 juin et 25 septembre 2018**  
**Projet de journée inter-réseaux : plus-value de travailler en réseau**

Pascale Hensgens, coordinatrice de la Fedito, a émis l'idée d'organiser une journée inter-réseaux pour mettre en avant les bonnes pratiques et pour démontrer la plus-value de travailler en réseau.

Catherine Dungalhoff trouve quant à elle que les services sont fortement encouragés par les instances à participer aux réseaux et que la plus-value n'est donc pas à démontrer. Dominique Humblet ajoute que ce travail de participation aux différentes réunions organisées par les réseaux est chronophage. Il serait opportun de clarifier l'objectif visé et le public ciblé.

- **Représentation au Comité de Pilotage du Plan Wallon Sans Tabac : 15 juin et 21 septembre 2018**

La Ministre de l'éducation Marie-Martine Schyns débloque un budget de 400.000€ pour sensibiliser les élèves du secondaire à la consommation de cigarettes, alcool, cannabis et à la cyberdépendance. La circulaire va être transmise aux directeurs d'école.

Réaction du comité de pilotage : il s'agit clairement d'une dérive d'opérateur. La Fedito aurait dû être consultée dans la rédaction et l'application sur le terrain de cette initiative.

- **Retour sur les ateliers organisés en Zones 4 et 5**

- **Intervision du 12 juin 2018 à la Maison Médicale Cap Santé à Huy**

Nous avons abordé les benzodiazépines ; les molécules, leurs propriétés et indications, les effets secondaires, le risque de développer une dépendance et

les alternatives. C'est une nouvelle fois le Docteur Sartori qui est intervenue pour une présentation et un débat très riches et participatifs.

○ **Atelier assuétudes spécifique à la Zone 4 du 8 novembre**

Nous avons accueilli Ludivine Gerardy et Marie Maréchal, venues nous présenter « Tip Top », une campagne de promotion de la santé physique et mentale destinée à tous, initiée par le département Santé et Affaires sociales de la Province de Liège. La démarche consiste à répondre à une demande d'acteurs locaux : une commune, une maison médicale, un ensemble de partenaires afin de construire ensemble un projet spécifique qui réponde aux préoccupations des habitants. Les principaux thèmes abordés sont : la santé mentale positive, l'activité physique, l'alimentation et le tabac. La campagne se décline en 3 phases : la sensibilisation, la mobilisation et la consolidation. Cette campagne est gratuite et ouverte à tous.

○ **Module de sensibilisation aux assuétudes pour la Zone 4 : 13 et 27 novembre**

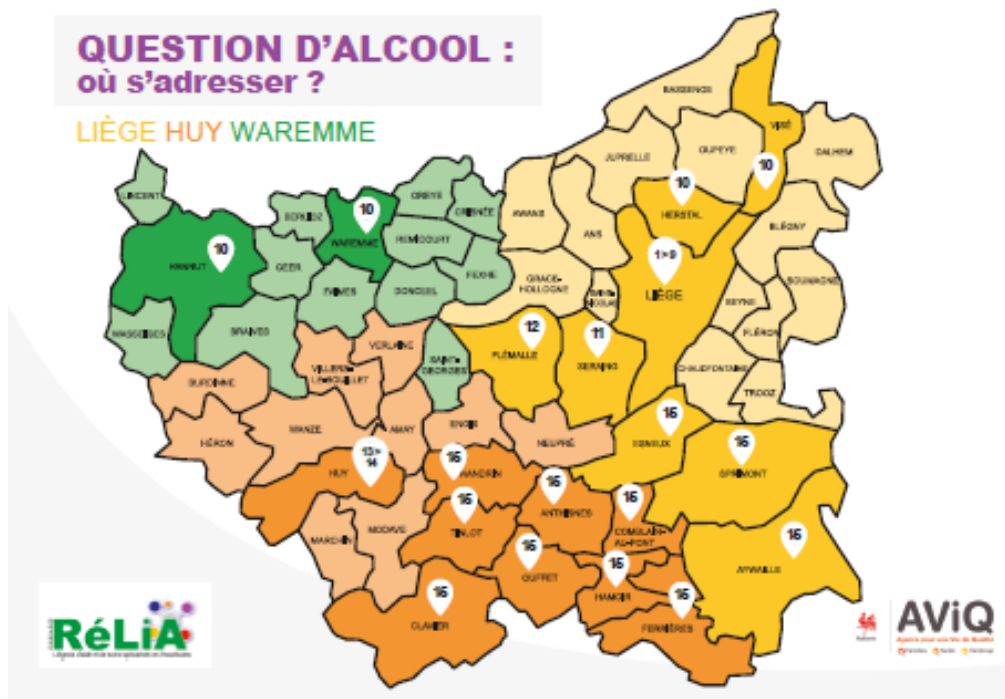
9 professionnels appartenant au milieu scolaire, à une équipe mobile ou à un CPAS ont suivi le module de sensibilisation à la relation avec des personnes présentant une problématique d'assuétude. Le centre Nadja a travaillé sur les concepts de représentation, d'interaction individu-produit-environnement ou encore sur l'ambivalence. Les échanges entre participants ont été très riches.

○ **Risquer Moins Liège du 28 juin, 26 juillet, 20 septembre, 25 octobre et 22 novembre**

Frédéric Gustin indique que l'activité du réseau Risquer Moins Liège a été intense cette année. Il renvoie les membres du Comité de pilotage vers les Relia's news pour en mesurer toute l'ampleur.

○ **Atelier alcoolisme du 15 octobre et 29 novembre : flyer**

Le Flyer « Question d'alcool : où s'adresser ? » est maintenant disponible. Ce flyer va être présenté auprès d'un maximum de personnes, et idéalement par un représentant de l'hospitalier accompagné d'un représentant de l'ambulatoire. Un seul bémol, tous les partenaires du projet n'ont pas encore communiqué les informations à indiquer sur les pages du site du RéLiA spécifiques à cet outil.



▪ **Divers**

○ **Salle de Consommation à Moindre Risque**

Dominique Delhauteur annonce un moment d’échange et de rencontre à propos des SCMR au mois de mai. Il y a des concertations entre les salles du Luxembourg, de Suisse (Lausanne et Genève), de France (Paris et Strasbourg) et de Belgique (Liège et en préparation à Charleroi).

○ **Réunions du Comité de Pilotage en 2019**

Les prochaines réunions sont fixées au :

- 25 février de 9h00 à 11h00 à la Clinique Notre Dame des Anges – Pavillon Marcas, Salle polyvalente, 2eme étage ;
- 13 juin de 9h00 à 11h00 (lieu à déterminer) ;
- 30 septembre de 9h00 à 11h00 à la PFPL ;
- 5 décembre de 9h00 à 11h00 à la PFPL.

**Ordre du jour du Comité de Pilotage du 25 février 2019 de 9h00 à 11h00 à la Clinique  
Notre Dame des Anges – Pavillon Marcas, Salle polyvalente, 2eme étage:**

- Accueil des participants ;
- Approbation du projet de procès-verbal du 10 décembre 2018 ;
- Election de la Présidence du Comité de pilotage du RéLiA ;
- Election de la Vice-Présidence du Comité de pilotage du RéLiA ;
- Approbation du rapport d'activités 2018 du RéLiA Zone 4 ;
- Approbation du rapport d'activités 2018 du RéLiA Zone 5 ;
- Approbation du Plan d'actions du RéLiA 2019 (Zone 4 –Zone 5) ;
- Salle de consommation à moindre risque – Mesures disciplinaires - Dominique Delhauteur ;
- Appel à projet « *Promotion de la santé et accompagnement de détenus en matière de santé mentale, de gestion des assuétudes et de réduction des risques dans les prisons en Wallonie* » ;
- Retour sur les ateliers organisés :
  - JandCo le 13 décembre
  - Risquer Moins le 13 décembre et le 31 janvier
  - Atelier assuétudes zone 4 : le 7 février
  - Atelier alcool le 21 février
- Retour sur les réunions de la Fédito
  - Groupe travail réseaux du 11 décembre
  - Mandat Fédito au Plan wallon sans tabac: 15 février
- Projet Fusion Liège – dernières nouvelles (F. Gustin) ;
- Implémentation de la nouvelle politique de santé mentale pour enfants et adolescents – dernières informations (D. Humblet) ;
- Divers